Concours de Mots du Progrès du Nord

BON N° 72

Mot trouvé .....

Découper et conserver ce bon.

après. Le « Cri » vivra, que nos adversaires se le disent.

— Alors, c'est la guerre ?

— C'est la guerre. La population se comprendrait peu que nous abandonnions notre poste. Elle est avec nous. Et si le Conseil d'Etat, qui n'a pas encore rendu son verdict, s'avisait d'annuler les dernières élections municipales, toute notre liste passerait. Pour ce qui est du succès de M. Lemire aux élections législatives, vous pouvez le tenir pour certain. M. Lemire aura réélu à une très forte majorité et ce sera pour lui une réparation.

— On raconte que M. Margerin du Metz ne se représentera pas.

— C'est assez probable. M. Degroote a déjà pris position. Il sera le porte-drapeau des réactionnaires. Il est d'ailleurs à noter que tant que M. Degroote n'a pas été éligible, on a toléré l'abbé Lemire. On n'e commencé à le traquer que le jour où le jeune Degroote a pu prétendre à la députation.

— Et l'évêque Cherost ?

— Nous pensions qu'il se serait placé au-dessus de nos querelles locales. On nous avait cependant déclaré qu'avant de prendre possession de son poste il s'était engagé à « exécuter » l'abbé Lemire. Je faisais partie de la délégation qui lui soumit récemment le « cas » Lemire. Il nous reçut avec courtoisie et avoua que notre député était un prêtre irréprochable, ce qui suffisait à rassurer nos consciences de catholiques. Il nous apparut comme un intellectuel chimérique...

— M. l'abbé Lemire, menacé « d'interdiction », se soumettra-t-il ?

— Je n'ai pas qualité pour parler en son nom. Mais il est la droiture même et je crois qu'il ira jusqu'au bout...

— Avez-vous l'intention de vous insurger contre la décision de l'évêque Cherost ?

— A quoi bon ? Les rouages de la justice religieuse sont bien compliqués. Pour les mettre en mouvement on dépense beaucoup d'argent... »

Et M. Boute, ironique et désenchanté, haussa les épaules.

Puis il portraitura malicieusement les principaux rédacteurs de l' « indicateur » et notamment certain abbé « brouillon », grand ami de M. Degroote et faiseur de petite vers mirlitonesques.

Il m'entretint enfin du discours prononcé à Saint-Etienne par M. Briand, dont le sédusent les larges conceptions.

Comment fut notifiée au député d'Hazebrouck la sentence de suspense « a sacris »

Nous avons relaté hier la notification de la sentence de suspense « a sacris » lancée contre M. l'abbé Lemire par l'évêque Cherost.

Une des personnes qui assistèrent à cette étrange scène a bien voulu m'en faire le saisissant récit que voici :

« Le vicaire général Jardin qu'accompagnaient le Supérieur du Petit Séminaire dont M. Lemire fut l'élève et le doyen d'Hazebrouck, furent reçus dans la salle du Conseil d'Administration du « Cri des Flandres », par le député d'Hazebrouck, entouré d'une vingtaine d'amis.

Le vicaire général remit un long réquisitoire à M. Lemire qui le pria de lui prouver qu'il était bien délégué par l'évêque Cherost.

Le vicaire fournit la preuve demandée. M. Lemire prit alors connaissance du réquisitoire. L'évêque de Lille reprochait entre autres choses à M. l'abbé Lemire d'avoir donné des conférences avec le concours de députés excommuniés, d'avoir permis en le « Cri » de défendre sa politique, d'avoir critiqué à diverses reprises des mesures prises en dernière oraison, etc. Dans sa conclusion, l'évêque de Lille demandait à M. Lemire de désavouer ses amis du Parlement, de condamner l'attitude du « Cri », de s'engager à ne plus revendiquer le droit d'être candidat — et de lui communiquer par écrit sa réponse, avant le 15 janvier, faute de quoi il serait frappé d'interdiction.

M. l'abbé Lemire formula immédiatement des réserves, des protestations et des dénégations. Ses amis l'approuvèrent et signèrent un procès-verbal. Lui-même n'apposa sa signature au bas de la communication qui venait de lui être faite, qu'après avoir formulé, au sujet des « considérants » et de la peine annoncée, les plus expresses réserves.

A ce moment, une violente émotion s'empara des assistants. Le vicaire général qui paraissait très gêné, allégua qu'il ne s'agissait que d'une simple lecture et qu'il n'était pour rien dans toute cette histoire.

« Je me trouve en face de je ne sais quoi... », hurla l'abbé Lemire.

Et le spectacle était poignant, de ce prêtre se débattant contre d'invisibles ennemis

Avant que l'entrevue ne prît fin on transmit à M. Boute, une adresse d'attachement et de fidélité que venaient de signer les ouvrières de son usine. »

Chez M. l'abbé Lemire

A six heures, je fus reçu par M. l'abbé Lemire, qui s'entretenait avec quelques jeunes gens. Le député d'Hazebrouck était occupé à enguirlander de gui un petit cruciflx. « Vous voyez, s'écria-t-il, qu'on ne m'oublie pas. On m'envoie du gui... le gui poétique. »

La conversation était achevée. M. Lemire prit congé des amis qui étaient venus lui renouveler l'expression de leur indéfectible sympathie. Des mains rudes se tendirent vers lui. « Monsieur l'abbé, comptez sur nous ». On échangea de fortes poignées de mains. Puis nous nous trouvâmes seuls dans la grande bibliothèque où flambait un feu de houille. Et la voix du député-prêtre s'éleva, claire et joyeuse. « Je suis très fatigué et très heureux. Je reviens de Vieux-Berquin où j'ai assisté à une fête de famille, à une « tripée » flamande. L'accueil qui m'a été fait m'a beaucoup ému. Quelle joie en un pareil moment, de sentir toutes ces sympathies autour de moi.

— Vos amis continueront, m'a-t-on dit, la publication du « Cri des Flandres » ?

— Certes. Ici personne ne flanchera.

— Votre réponse à l'évêque de Lille ?

— Je ne répondrai naturellement pas par la voie des journaux. Des raisons de convenance s'y opposent. Mais je vous autorise à déclarer qu'en présence de l'attitude de mes amis, je suis plus décidé que jamais à faire tout mon devoir vis-à-vis de ma circonscription et des braves gens que je représente.

Adieu, mon ami »

Mais la nuit, déjà, tombait sur la petite ville.

P.-T. PELLEAU.

Les vœux de vos industriels

ET DE NOS COMMERÇANTS

La Fédération des industriels et des Commerçants français, dans la réunion d'hier a émis les vœux suivants qu'elle a adressés aux pouvoirs publics :

Considérant que la Chambre des députés, par un vote à une grosse majorité, a reconnu la nécessité d'un emprunt immédiat ;

Considérant qu'en effet, on ne saurait faire face aux dépenses nécessaires avec les seules ressources de l'impôt, quelle que soit le choix fait des lois seulement entre l'emprunt et des expédients ;

Considérant que toute augmentation de la dette flottante, en même temps qu'elle serait très onéreuse, pourrait devenir périlleuse si des heures difficiles survenaient, notamment dans les relations internationales ;

Considérant que l'annonce de l'emprunt suivie de son retrait, a été la cause d'un désarroi financier, qui s'est déjà traduit par des pertes considérables et qui est d'autant plus sensible que notre commerce et notre industrie souffrent d'une crise,

Émet le vœu :

Que le Parlement statue sur l'emprunt dans le plus bref délai.

Considérant, d'autre part, que l'emprunt n'est possible qu'auprès d'une épargne rassurée, qu'émia dans un public sous l'impression de bien des menaces, il conterait fort cher aux contribuables par suite d'une augmentation nécessaire de son taux d'émission ;

Considérant que le crédit de la France pourrait se trouver ébranlé pendant de longues années par un emprunt émis dans de mauvaises conditions ;

Considérant que la quiétude ne pourra pas revenir sans des déclarations très nettes, mettant la rente à l'abri de toute reprise par voie fiscale ;

Considérant aussi qu'il est nécessaire que les appréhensions générales relatives au futur impôt sur le revenu soient calmées, et que le public soit délivré de la crainte causée par la menace d'une fiscalité inquisitoriale,

Émet le vœu :

Que des déclarations rassurantes soient apportées en ce qui concerne tout impôt sur la rente,

Et que le Parlement rejette tous les projets d'impôts sur le revenu capables de conduire à des recherches inapportables pour les contribuables, surtout en ce qui concerne l'importance des bénéfices commerciaux de chaque année.

EN GRECE

Athènes, 11 janvier.

Deux décrets royaux rétablis à l'extension aux nouvelles provinces du Monopole du sel et de l'impôt sur l'alcool viennent d'être publiés au « Journal officiel ». Les recettes de la vente du sel seront affectées au service de la dette publique.

L'importation du sel des anciennes provinces dans les nouvelles, est défendue. Les douanes de Salonique, de Cavalla, de Préveza et de Sayada sont dotées de dépôts spéciaux destinés à emmagasiner le sel des monopoles.

FÉMINISME

LA Ligue de la moralité publique DANS L'EST

Qu'ils se voilent la face, s'éloignent en ricanant, jettent à tous les vents les périodes élégantes et fleuries dont leur mémoire abonde, ou qu'en sévères censeurs ils prétendent avoir le droit intégral de rendre la justice et de distribuer, selon leur bon plaisir, la pâture au sexe féminin, les hommes ne sauraient enrayer le mouvement des réformes sociales.

La plus importante de ces réformes concerne les femmes. Ecrasées, étouffées, traitées en idoles ou en esclaves, encensées ou bafouées, déesses des plaisirs faciles dans les hautes sphères, avilies et conspuées dans les tripots où le peuple, trop facilement, accède, dans la famille, dans l'union libre et dans l'union légale, la femme reste le serve exclue des pouvoirs que l'homme s'est réservés.

Encore à notre époque, la femme courbe le front sous l'opprobre du péché de cette Eve qui se rendit aux discours astucieux d'un serpent et perdit l'humanité pour le rapt d'une pomme. Et l'homme, plus malin que la bête rampante, lui deux morales, l'une d'une indulgence sans limite à son usage, l'autre sévère et brutale pour sa compagne. Maintenant encore des femmes et des jeunes filles énoncent cette énormité que plus un homme a mal vécu, meilleur mari il est !

En toutes choses l'homme s'admire... se pavane, se prétend infaillible et indiquable pour qu'il commence bien le code. Il regarde avec mépris l'étudiante chimerique, la midinette affairée et coquette, la femme exténuée de maternité et de privations et les vierges sages et folles, créées par la divinité pour satisfaire la passion la plus noble, la plus envisable qu'il plus humaine, et qui porte en toutes les circonstances le même nom : l'amour.

De l'amour découlent tous les biens et tous les maux. Sans lui pas d'idéal, de beauté, de lumière, de joie pure, de bien-être, ni de paix. Il inspire les poètes, soutient les meilleurs des êtres humains et perpétue la race. Ce dernier terme, le plus important de par les lois de la nature, a dû les hommes qui se sont aperçus que les femmes étaient moins fécondes et comprenaient enfin leur valeur et leur force. Une minorité, composée d'hommes justes et honnêtes, s'est avisée d'ennoncer cette énormité que les deux sexes ont des droits égaux à la vie et à la justice intégrale.

Ces défenseurs ont une foi ardente dans les réformes qu'ils préconisent, ils demandent le respect de la femme, ils s'opposent et attaquent les préjugés et les impuretés sans crainte de l'insuccès ni des quolibets.

Emus de l'envoi au régiment de jeunes gens de vingt ans, craignant pour eux les excès et les lieux où l'alcool et l'amour hâtif avilissent les humains, les soucieux de la Ligue de la Moralité Publique, fondées dans l'Est il y a quelques années, viennent d'organiser des réunions.

Non seulement les orateurs furent écoutés avec attention, mais le général Bonnet, commandant le 7e corps d'armée, fit appel à la Ligue, pour qu'une conférence fût faite aux recrues des deux dernières classes, sur l'éducation sexuelle et le respect de la femme.

A Lons-le-Saunier, le colonel du régiment d'infanterie a présidé, entouré de tous les officiers de son régiment.

A Châlon-sur-Saône, la salle fut trop petite pour contenir les auditeurs.

A Belfort, il y eut deux conférences, l'une présidée par le général de division Curé, l'autre par le général Bouquerolle, adjoint au gouverneur militaire, entouré d'officiers supérieurs et de médecins.

A Vesoul, la conférence a eu lieu au quartier, à défaut de salle en ville. 350 chasseurs s'entassaient dans le salle de récréation.

A Remiremont, 2.000 chasseurs à pied et des artilleurs assistaient à la conférence dans un immense hangar aménagé pour la circonstance.

Les brochures distribuées gratuitement sont reçues avec reconnaissance. Le 5 décembre, le ministre de la guerre autorise M. E. Pourésy à faire ces conférences dans les casernes.

Ces assemblées, composées de simples soldats et d'officiers, ont été sérieuses. Les hommes ont écouté avec attention.

Les jeunes gens ont appris que les fleurs dont les poètes couvrent les faiblesses et les vices masculins, sont souvent vénéneuses, qu'une vie entière peut être perdue, le santé détériorée par une orgie, où le sens du bien et du mal n'existe plus et où l'homme ne craint pas de s'unir à la dernière des misérables.

Cette génération comprendra enfin qu'elle s'avilit en méprisant la femme et que la race ne peut s'améliorer, se fortifier que par l'union féconde des deux sexes et le respect de la famille.

Paul GRENDEL.

Dernière Heure

(NOS DEPECHES)

Les Affaires d'Orient

POUR LA FLOTTE EN TURQUIE

Constantinople, 11 janvier.

Les fonctionnaires des services des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères ont décidé d'abandonner un mois de leurs appointements afin de contribuer à l'achat de nouvelles unités maritimes pour la flotte ottomane.

PAS DE COMMANDES D'ARMES EN SERBIE

Belgrade, 11 janvier.

Le gouvernement serbe dément de la manière la plus absolue qu'il ait jamais eu l'intention de s'adresser à l'Allemagne pour une commande quelconque de fusils ou de munitions.

CLASSES LIBERÉES

Athènes, 11 janvier.

Une circulaire adressée par le Ministère de la guerre aux commandants des corps d'armée, enjoint à ceux-ci de libérer immédiatement les classes précédentes et inscrites au xtableaux des années 1910, 11 et 13, qui ont accompli un service de 6 mois et opéré un premier versement sur les taxes d'exonération qui s'élèvent au total à 500 francs.

LA QUESTION D'ARMÉNIE

Constantinople, 11 janvier.

L'ambassadeur de Russie qui devait partir aujourd'hui a ajourné son départ à la suite de l'arrêt des négociations pour les réformes arméniennes

Un représentant du groupe financier français a versé leur 15 millions comme solde d'avance et 100 millions sur les bons du Trésor.

IL FAIT TROP SEC en Alicante

Perpignan, 11 janvier.

Aujourd'hui sont arrivés à la frontière d'Espagne, 3.000 ouvriers venus de la province d'Alicante où la sécheresse rend les travaux agricoles impossibles ; ils viennent chercher du travail en France.

Arrestations en Belgique

Bruxelles, 11 janvier.

La police bruxelloise a fait aujourd'hui d'importantes arrestations. Il s'agit d'une bande internationale de faux monnayeurs, composée de 8 personnes dont 2 Français. L'identité des inculpés n'est pas encore reconnue.

Les grèves du Cap

Londres, 11 janvier.

On mande du Cap : « La journée s'est écoulée assez tranquillement. La force armée mise à la disposition du gouvernement laissait prévoir que l'ordre public ne courait aucun risque d'être troublé.

Une réunion de 10.000 personnes a été tenue dans le Market-Square à Johannesburg. Plusieurs discours ont été prononcés, mais aucune décision n'a été prise. La police n'assistait pas à la réunion, mais les autorités avaient massé des forces importantes prêtes à intervenir le cas échéant.

D'autres meetings ont été tenus dans différentes villes de l'Union Sud-Africaine, mais tout s'est passé dans un ordre complet.

Dans leurs meetings, les grévistes ont demandé que le gouvernement démissionne immédiatement.

Tel au plus grand péril...

Lorient, 11 janvier.

Par suite d'une lame sourde, un bateau de plaisance qui se livrait à la pêche a chaviré au large de Crach. Les deux hommes qui le montaient, l'un nommé Préau, put être sauvé, l'autre, Duvehat, 50 ans, quartier-maître retraité, s'est noyé quoiqu'étant excellent nageur. Duvehat était un rescapé de la « Liberté » ; il s'était sauvé en jour-la grâce à son endurance à la nage.

Deux tramways en collision

Paris, 11 janvier.

Un tramway de la ligne Montrouge-Gare de l'Est est entré en collision cet après-midi avec un autre tramway Châtelet-Arcueil, en face du 165 du boulevard Saint-Michel.

Plusieurs voyageurs ont été blessés.

Concours scolaire de chant A LILLE

Dimanche matin, à Lille, sous la présidence de M. Peltier, directeur de l'enseignement départemental, se sont réunis les membres de la commission spéciale de l'Art à l'Ecole chargés d'organiser le concours scolaire de chant.

Après une très longue discussion à laquelle prirent part MM. Bates, directeur du Conservatoire de Lille ; Alfred Richart, président, et Paul Fanyau, secrétaire général de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, et Mlle Desroussaux, professeur de chant, furent résolus divers points importants qui vont permettre d'arrêter le règlement.

A l'issue de la réunion, MM. Peltier, Richart et Fanyau ont eu une entrevue avec M. Wauquiez, adjoint au maire de Lille, chargé des Beaux-Arts, auquel ils ont soumis le projet de concours sollicitant l'appui de la municipalité. M. Wauquiez, avec sa bonne grâce habituelle, après avoir examiné la demande à lui présentée, a promis de l'appuyer auprès de ses collègues de l'administration municipale, reconnaissant que l'organisation du concours projeté mérite d'être encouragée.

Nous croyons savoir que sous quelques jours sera arrêtée la date du concours qui aura lieu à Lille en juin prochain, et auquel seront convoiées toutes les écoles de l'académie de Lille.

On va réparer "la gaffe du colon"

M. le colonel Chéré, du 110e, promu général, a fait ses adieux à son régiment, par une allocution patriotique qui a ému le « Petit Parisien du Nord ».

M. Chéré émettait l'espoir que la liste des victoires inscrites sur le drapeau du régiment s'allongerait bientôt.

Notre confrère socialiste rappelle à l'ex-colonel du 110e que sa mission consistait « à entraîner soigneusement ses soldats au maintien de la paix ». (« Réveil du Nord » du 9 janvier).

Peut-être est-il inutile d'appeler les jeunes gens à la discrète si l'on veut les préparer à la paix... mais, ne discutons pas, car nous nous exposerions à une nouvelle excommunication.

Un correspondant, qui ne s'attarde pas à ramasser les vieilles nouvelles, nous envoie le texte du discours que le successeur du colonel Chéré, le colonel Machin, prononça, lors de son installation, devant ses officiers :

« Messieurs,

« Je n'ai pas voulu tarder plus longtemps à prendre contact avec vous. Certes, je ne me permettrai pas de critiquer mon prédécesseur, qui est aujourd'hui mon supérieur, mais je puis toutefois vous dire, sans manquer au respect que je lui dois, que M. Chéré appartenait à cette vieille école qui se figurait que la caserne étoit, pour le soldat, une école de préparation à la guerre.

« Nous avons, de nos devoirs professionnels, une conception plus moderne, et nous nous appliquerons à entraîner soigneusement nos soldats au maintien de la paix.

« Notre pays a toujours marché à l'avant-garde...

« ... N. d. D. ! c'est bien vrai, ça, ma vie... figuré ; mais, vous avez beau dire, je suis ému quand je pense à tous ces pauvres « Albuches » qu'ils démolirent... Il est vrai qu'ils seraient morts quand même, depuis ça temps, mais, ça ne fait rien... ça me fait de la peine ! pauvres Albuches !

« Ne croyez-vous pas, Messieurs, qu'il serait bien beau d'inscrire sur l'étendard le nom de batailles qui n'ont coûté aucune larme.

« Par exemple, je sais que notre section de football a battu, l'an dernier, à Lille, l'A. S. D. K. C. par 3 buts à 0.... 3 buts à 0 ! Messieurs ! c'est épatant ! Et remarquez que nous pouvons inscrire cette victoire mémorable sans avoir à craindre de complications diplomatiques.

« Ah ! si l'A. S. D. K. C. était une équipe anglaise !... évidemment, ça nuirait à l'entente cordiale et il vaudrait mieux ne pas faire mention de ce succès, « d' pour d'humilier nos voisins », mais, messieurs, rassurez-vous, cette victoire sportive a été remportée sur une équipe française, et alors nous n'avons pas à nous gêner.

« Au fond, si c'est par là que je veux terminer mon discours, quand je vous dis qu'il ne faut pas croire à la guerre — entendons-nous ! — je veux dire qu'il serait criminel de se battre contre l'étranger, contre l'Allemand, par exemple... « les peuples sont pour nous des frères », c'est le poète qui l'a dit, et si certains voisins sont turbulents, arrogants, il faut leur pardonner, c'est dans leur caractère !

« Entre Français, ce n'est plus la même chose : ça se passe en famille, on a le droit de se manger le nez, et remarquez qu'on a tort d'en vouloir à ces braves pacifistes de l'école d'Hervé. Ils ne sont pas et ennemis que cela de la guerre ; seulement c'est la guerre sociale qu'ils préfèrent ; vous voyez bien que l'esprit militaire ne se perd pas en France ; il évolue simplement.

« POPULO ».

Un bandit à Hordain

Samedi après-midi, un individu, demeuré inconnu, s'est introduit dans la boutique de Mme Marie Legros, 70 ans, épicière, rue Leleux, avec l'intention de voler. Surpris par la septuagénaire, il s'est emparé d'un manche à balai qui se trouvait à portée de sa main et il en a asséné des coups sur la tête de la pauvre femme, avec une violence telle qu'elle a succombé. La voyant morte, le meurtrier l'a transportée sur son lit dans la chambre voisine, puis il a pris la fuite.

C'est un jeune domestique de ferme, nommé Bourgeois, venu à l'épicerie vers trois heures et demie pour des provisions de ménage, qui a découvert le crime.

Ne voyant venir personne dans la boutique, malgré ses appels, il est entré dans la chambre du fond et a aperçu la dame Legros sur son lit, sa donnant plus signe de vie. Sur la table de nuit se trouvait une pièce de cinq centimes et le pot à 2 qui avait des fragments de tablette de chocolat, dans un angle de la pièce était posé un manche à balai portant des traces de sang.

Des voisins furent aussitôt prévenus, puis la gendarmerie de Bouchain, qui commença aussitôt son enquête et avisa le Parquet de Valenciennes ; celui-ci, en compagnie du médecin-légiste, s'est rendu dimanche à Hordain.

Le meurtrier est inconnu ; aucune arrestation n'a été opérée.

DES AVEUX

En arrivant à la caserne de gendarmerie, le nommé Boda (Joseph), 18 ans, inculpé de meurtre sur la personne de Mme Vve Legros, à Hordain, et qui jusqu'à cette heure avait nié en être l'auteur, a avoué au capitaine Pigeanne que c'était bien lui l'auteur du meurtre.

LILLE

UN CAMBRIOLAGE

Hier soir, en rentrant chez lui, vers neuf heures, M. Louis Chevalle, 58 ans, danseur, rue Colbert, cour Bohem, a constaté la disparition d'une bourse en argent contenant trois bagues en or, une paire de boucles d'oreilles en argent et un dé en argent. La police recherche les cambrioleurs.

LE SPORT

FOOTBALL-ASSOCIATION

Résultats officiels des matches de Football de la journée d'hier

— A Lille, sur le terrain de le Lairie, à Lambersart, l'Olympique Lillois bat le Club Lillois par 2 buts à 0.

— A Calais, sur le terrain de Civry, le Racing-Club de Roubaix bat le Racing-Club de Calais par 3 buts à 1.

— A Boulogne, sur le terrain de la Légion d'Honneur, l'Union Sportive Boulonnaise bat l'Olympique Sporting Club Boulonnais par 1 but à 0.

Matches d'équipes

A Lille, l'Olympique Lillois, équipe 2, bat le Club Lillois équipe 2, par 4 buts à 0. — L'Olympique Lillois, équipe 3, bat le Club Lillois, équipe 3, par 3 buts à 1. — L'Olympique Lillois, équipe 4, bat le Club Lillois, équipe 4, par 9 buts à 0. — L'Olympique Lillois, équipe 5, bat l'Union Sportive de Péronchies, équipe 5, par 5 buts à 2.

Feuilleton du 12 Janvier 72

La Bande Rouge

(les Pollet et leurs complices)

PAR

M. Eugène Lagrillière-Beauclerc

— C'est mon avis, dit Abel. Nous allons prévenir Auguste et nous partirons ce soir même pour Violaines.

— Entendu. Rendez-vous dans une heure là en route.

***

Le temps est affreuse. La pluie fait rage et le vent siffle dans les arbres avec un bruit funèbre.

Les trois hommes sont sur le chemin, avançant sous l'averse qui les fouette au visage, inclinant parfois la tête, la violence de l'ouragan les obligeant à marcher par instant, courbés en deux.

— Il faut avoir le diable au corps, dit Auguste, pour se mettre en route par un temps pareil.

— On n'a rien vu, mal, dit philosophiquement Abel. La lune n'a jamais été notre auxiliaire. J'aime la nuit noire et la bourrasque pour des expéditions comme celles-ci.

— C'est égal, dit Vromant, il ne fait pas chaud et comme ça n'est pas prudent en arrivant d'aller se sécher dans une auberge, nous tâcherons de nous embusquer dans une meule. La paille, ça réchauffe.

— Quelle heure est-il ? demanda l'un d'eux.

— Six heures et demie de soir. Nous avons le temps d'examiner la maison. Il faut attendre que les vieux soient dans leur « pice », on en viendra plus facilement à bout.

Un instant après, ils étaient devant la maison.

Le village tout entier était plongé dans une profonde obscurité. On ne distinguait même pas la clarté d'une lampe se reflétant dans quelque vitre.

Le vent soufflait plus violemment encore que pendant l'heure qui avait précédé l'arrivée de la nuit.

Les trois hommes examinèrent avec attention les abords de l'habitation.

— Nous passerons par la véranda, fit Abel, dont l'œil expert avait exploré les endroits par lesquels on pouvait entrer dans la propriété.

— Ils sont encore dans la salle à manger, dit Auguste, pas de lumière en premier étage, c'est-à-dire dans la chambre à coucher. Il faut attendre.

J'ai vu une mèche derrière la bagnole, ajouta-t-il, on peut toujours y aller se sécher.

Et tous trois s'y rendirent, en attendant l'heure de pénétrer dans la maison.

CHAPITRE XLI

LE TRIPLE CRIME DE VIOLAINES

Vers dix heures du soir, Abel dit à ses deux complices :

— Je crois que le moment est venu d'opérer. Il est dix heures. Ils doivent être couchés.

Tous trois pénétrèrent alors dans le jardin dont la porte ouvrant sur la rue n'était pas fermée.

A leur surprise, une lumière filtrait à travers les volets de la cuisine.

— Qu'est-ce qu'ils peuvent f..., dit Abel, pour ne pas être encore « pagnotés » à cette heure-ci ?

Avisant alors une échelle étendue contre le bâtiment, il la dressa, l'appuya contre la façade, monta et jeta un coup d'œil à travers les volets.

Les époux Lecocq et leur fille causaient tranquillement au coin du feu. Abel redescendit et dit à ses deux acolytes :

— Filons ! Il est encore trop tôt. Nous reviendrons dans une heure.

Et tous les trois se rendirent dans les champs, en attendant le moment propice.

— Ils nous font droguer les vieux, dit Vromant. Quand on reviendra tout à l'heure, tant pis s'ils ne sont pas encore couchés. On les arrangera dans leur cuisine.

Quand ils revinrent un peu plus tard, la façade de la maison était sombre.

Aucune lumière ne brillait ni dans la cuisine, ni aux fenêtres du premier étage.

— Cette fois, je crois qu'ils a pionnent », dit Abel.

Et d'une main vigoureuse, il ouvrit les volets de la salle à manger qui cédèrent à la pression

— Va falloir casser le carreau, dit Auguste.

— Va chercher un sac et du foin dans le clapier, lui commanda Abel, et toi, Vromant, prends de la terre dans le jardin, pour que l'en enduise la vitre.

Evitons le bruit autant que possible.

Et introduisant la lame de son couteau entre le bois de la fenêtre et la vitre, après avoir étendu une couche de terre sur cette dernière, il la fit sauter avec une habileté qui dénotait une expérience consommée de ce genre d'exercice

La vitre s'étant brisée en plusieurs morceaux, Abel les détache les uns après les autres et les passa à son frère qui les étendit sur le foin déposé sur le sol.

Il restait à passer le bras par l'ouverture et à lever jouer l'espagnolette, ce qui fut fait en un clin d'œil. Tous trois pénétrèrent dans la maison.

Ils se trouvaient dans la salle à manger. Ils se déchaussèrent, puis, Abel, avec tranquillité, alluma une bougie et descendit à la cave.

Il en remonta avec deux bouteilles de vin blanc et fit les honneurs de la maison à ses complices, leur disant, goulûment :

— Un doigt de chablis réchauffera certainement ces messieurs.

Et ils vidèrent les flacons, joyeusement, paraissant oublier le but de leur visite nocturne.

La maison restait silencieuse.

Les habitants dormaient profondément et n'entendaient rien de ce qui se passait dans la salle à manger

Les malfaiteurs, avant de monter au premier étage, se lavèrent les mains, allumèrent des cigarettes, et lampaet la dernière goutte de leur verre, commencèrent à se préoccuper de leur plan.

Abel Pollet leur dit :

— On peut barboter ce qui se trouve au rez-de-chaussée, les vieux n'entendront rien, mais il n'y aura pas gras. Leur magot est certainement là-haut.

— Alors, dit Vromant, c'est là-haut qu'il faut monter.

— C'est mon avis, dit Abel.

— Et le mien, ajouta Auguste.

— Dans ce cas, reprit Abel, il est temps.

Et prenant un tisonnier d'une main, une bougie allumée de l'autre, il s'engagea, le premier, comme toujours, dans l'escalier.

Auguste le suivait, les mains libres

Vromant qui marchait le dernier avait pris la précaution de prendre le couvercle du poêle de la cuisine, arme terrible dont il allait, dans un instant, se servir avec toute la férocité de son âme de brute.

Au moment où Abel Pollet arrivait sur le palier du premier étage, il buta contre une marche et fit un faux pas qui occasionna un certain bruit. Mlle Lecocq, qui dormait avec sa mère dans une des chambres, fut éveillée en sursaut et cria :

— Papa, il y a quelqu'un dans la maison.

Monsieur Lecocq répondit d'une voix forte :

— Qu'est-ce qu'il y a, ma fille ?

Et il ouvrit brusquement sa porte.

A ce moment, Auguste Pollet lui sauta à la gorge et le renversa sur le sol. Tous deux roulèrent sur le parquet, mais Auguste avait le dessus et commençait à frapper le vieillard à coups de poings sur le crâne.

Pendant ce temps, Abel et Vromant pénétrèrent dans la chambre des deux femmes.

Epouvantée, Madame Lecocq ne pouvait articuler un son, mais sa fille se mit à crier: A l'assassin !

— Veux-tu te taire, lui dit Abel. On ne te fera pas de mal si tu fermes la gueule.

Mademoiselle Euphrasie Lecocq se sentit aussitôt empoignée à la g...g. et traînée dans un coin de la pièce.

Abel avait lâché son tisonnier, mais dans les efforts que faisait Mademoiselle Lecocq pour échapper à son étreinte, la bougie lui échappe des mains, roule sur le parquet, s'éteignit, et le drame se continua dans une obscurité complète.

— Maman, cria la demoiselle Lecocq, ouvre la fenêtre et appelle au secours !

— Veux-tu te taire, sale toupe, cria d'une voix étouffée, Abel.

— Attends un peu. Je vais la calmer, dit Vromant.

Et il asséna sur le crâne de Mademoiselle Lecocq trois ou quatre coups de couvercle de poêle.

La victime tombe sur le sol, évanouie.

Madame Lecocq avait, pendant ce temps, réussi à tourner l'espagnolette de la fenêtre. Elle allait ouvrir la croisée, lorsqu'un terrible coup appliqué sur le crâne par Vromant, l'étendit par terre, immobile, râlante.

— Elles ne bougent plus, dit Vromant, rallume la chandelle.

(A suivre).